



Offre en formation
Filière Soins infirmiers

Prison de Sion
Service de médecine pénitentiaire (SMP)

1. Généralités

Service	Service de médecine pénitentiaire (SMP)
Site	Prison de Sion
ICP	Alain Boson
ICS	Mélanie Fellay
Numéro de téléphone de l'unité	027 606 51 76
Clinicien·ne	-
Responsable de formation (RF)	Vanessa Mauri vanessa.mauri@hopitalvs.ch
Praticienne Formatrice (PF)	Héritier Mélanie melanie.heritier@hopitalvs.ch
Date	Mai 2024
Version	04

2. Caractéristiques organisationnelles de l'unité / service

Profil de la population soignée	Hommes et femmes majeur.e.s de diverses nationalités et ethnies	
Durée moyenne de séjour	De 1 jour à 3 ans	
Horaires de travail étudiant-e-s	Matin	Après-midi
	07h30 – 12h00	13h30 – 17h24
Composition de l'équipe de l'unité (Skill et Grademix)		
<ul style="list-style-type: none"> • ICS • Infirmier-ère HES • Infirmier-ère CAS en psychiatrie, CAS en médecine pénitentiaire, CAS en addictologie • Infirmier-ère PF 		
Filières de formation potentiellement présentes au sein l'unité		
<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor en soins infirmiers PFP 5 - 6 		
Modèle d'organisation des soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Soins intégraux avec système de référence pour les patients • Structure d'encadrement « Modèle de pratique professionnel » (MPP) 		
Documents à consulter avant l'entrée en stage		
Cours dispensés à l'HES sur les thèmes de :		
<ul style="list-style-type: none"> • Psychiatrie et santé mentale, pharmacologie associée • Troubles de la personnalité • Psychoses • Troubles de l'humeur • Addictologie • Communication et relation d'aide, techniques d'entretiens 		
Documents remis par la praticienne formatrice par courriel avant l'arrivée en stage :		
<ul style="list-style-type: none"> • Règles spécifiques pour le stage en soins infirmiers dans le milieu carcéral (document à retourner signé lors du premier jour de stage) • Informations et règles générales sur la prison 		
Site internet de l'Hôpital du Valais Site internet du Centre de formation		

3. Caractéristiques médico-soignantes de l'unité / service

Les pathologies et /ou les interventions chirurgicales les plus fréquentes

- Automutilations
- Accidents de sport
- Traumatologie générale et suivis opératoires
- Etats anxieux
- Etats dépressifs
- Pathologies somatiques diverses (troubles métaboliques, problèmes cardiaques, IST...)
- Sevrages : drogue et alcool
- Troubles du sommeil

Les interventions infirmières les plus fréquentes

- Anamnèses d'entrées, récoltes des données selon une approche holistique
- Préparation, administration et évaluation des médicaments et des traitements
- Soins techniques : prises de sang et injections, pansements, paramètres vitaux, ECG, surveillance en lien avec les pathologies
- Entretiens infirmiers et médico-infirmiers
- Evaluations des risques suicidaires (RUD)
- Evaluations des sevrages (CIWA-Ar)
- Tenue des dossiers patients, préparation des documents de transfert
- Collaboration avec les services de consultations externes, suivis des situations
- Tâches administratives et organisationnelles
- Activités thérapeutiques individuelles

Les diagnostics infirmiers les plus fréquents

- Troubles de l'adaptation à un changement de milieu
- Risque suicidaire
- Risque de sentiment de solitude
- Perte d'élan vital chez l'adulte
- Bien-être altéré
- Anxiété
- Altération de la communication verbale (différentes nationalités et langues)
- Habitudes de sommeil perturbées
- Contrôle des impulsions inefficaces
- Isolement social
- Perte d'espoir
- Difficulté à se maintenir en santé (sevrage)
- Alimentation déficiente (grève de la faim)

4. Offre en formation selon les rôles définis dans le cursus du Bachelor en Soins infirmiers

Rôle de l'expert ou de l'experte en soins infirmiers

En tant qu'experts et expertes en soins infirmiers, les infirmières et les infirmiers conduisent les activités spécifiques à leur profession et assument, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, elles-ils énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

- Savoir réaliser une démarche de soins
- Acquérir un savoir-faire et savoir-être
- Intégrer une démarche de soins en tenant compte de la spécificité du service
- Se sensibiliser aux lois et directives, principes éthiques (nationales et internationales) concernant la pratique de la médecine en prison et les soins aux détenus
- Acquérir des compétences en évaluation clinique
- Exercer les soins infirmiers selon la technique du GUTS

Rôle du communicateur ou de la communicatrice

En tant que communicateurs et communicatrices, les infirmières et les infirmiers facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

- Acquérir un savoir-être ainsi que des compétences relationnelles auprès des personnes détenues en milieu carcéral (distance thérapeutique – empathie - résilience)
- Mobiliser les connaissances acquises lors des cours

Rôle du collaborateur ou de la collaboratrice

En tant que collaborateurs et collaboratrices, les infirmières et les infirmiers participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle.

- Effectuer les transmissions au sein de l'équipe infirmière et de l'équipe pluridisciplinaire
- Développer la sensibilisation à la co-thérapie
- Participer aux échanges interinstitutionnelles en collaborant avec le personnel de surveillance

Rôle du·de la manager

En tant que managers, les infirmières et les infirmiers exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

- Organiser les soins infirmiers et les actes délégués
- Organiser les consultations
- Utiliser les outils informatiques
- Démontrer de l'intérêt pour de nouveaux projets et formations
- Faire preuve de leadership

Rôle du promoteur ou de la promotrice de la santé

En tant que promoteurs et promotrices de la santé, les infirmières et les infirmiers s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

- Connaître les possibilités de prévention en détention
- Prendre connaissance des directives et lois en la matière
- Elaborer et conduire des actions éducatives (promotion de la santé)
- Développer son autonomie

Rôle de l'apprenant ou de l'apprenante et du formateur ou de la formatrice

En tant qu'apprenants, apprenantes et formateurs, formatrices, les infirmières et les infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.

En tant qu'apprenant·e :

- Effectuer des recherches personnelles sur la médecine pénitentiaire
- Effectuer des démarches de soins
- Mobiliser sa pratique réflexive à travers l'autoévaluation et la coévaluation
- Démontrer de l'intérêt
- Participer activement aux journées PF
- Faire des liens théorie/pratique
- Proposer des articles scientifiques en lien avec la pratique

En tant que formateur·trice :

- Partager ses connaissances avec l'équipe
- S'intégrer et s'impliquer dans les soins
- Solliciter et échanger des ressources avec ses partenaires professionnels

Rôle du professionnel ou de la professionnelle

En tant que professionnel·le·s, les infirmiers et les infirmières s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

- Respecter le concept de soin institutionnel
- Respecter les protocoles en vigueur
- Utiliser des outils d'évaluation
- Identifier et faire part de ses limites personnelles à la PF (gestion des émotions)
- Respecter les principes de mise en sécurité
- Respecter l'éthique professionnelle

Centre de formation francophone HVS